

L'innovation au service du développement durable : Exploiter les atouts des normes internationales « Cas des entreprises algériennes ».

Ben Amara Mansour, Maître de conférence « A ». Université : Badji Mokhtar, Annaba.

mansour_benamara@yahoo.fr

Slama Sarra, Doctorante « Management des organisations ». Université : Badji Mokhtar, Annaba. slamas-88@hotmail.com

Résumé :

Popularisé depuis une vingtaine d'années, le concept de développement durable permet de concevoir une croissance économique soutenue, sans les inconvénients que les modes de production et de consommation des sociétés industrialisées ont occasionnés à l'environnement et à la qualité de vie.

Pour parvenir à un développement durable, les modes actuels de production, de consommation et d'occupation du territoire devront être modifiés, et il faudra compter sur les apports de l'innovation qui est considérée depuis longtemps comme un élément clé de la performance économique et du bien-être social. Depuis peu, les dirigeants industriels et les décideurs publics voient aussi en elle un puissant levier pour améliorer les pratiques et performances économiques, environnementales et sociale des entreprises.

Dans le cadre de ce nouveau mode de développement, l'Organisation internationale de normalisation « ISO » offre au monde économique, aux gouvernements et à la société dans son ensemble des outils concrets pour les trois volets – économique, environnemental et sociétal – du développement durable, ce sont les normes internationales (iso 9000, iso 14000, iso 26000...).

Cet article tente d'éclaircir le point concernant le rôle des normes internationales dans la stimulation d'éco-innovation aux entreprises algériennes, car les travaux soit théoriques ou empiriques sont très limités dans la littérature.

Mots clés : Développement durable, entreprise, éco-innovation, normes internationales

Introduction

Dans un environnement changeant où la concurrence est chaque fois plus globale et où les centres productifs se délocalisent vers des pays à coûts de travail plus faibles, les entreprises doivent continuellement maintenir et améliorer leur compétitivité et leurs performances. Innover est devenu une nécessité absolue. Ne pas innover conduirait à ne plus s'adapter à l'évolution de son environnement, de son marché, ne plus réagir face à la concurrence.

Au cours des dernières années, la composante du développement durable a considérablement changé notre rapport à l'innovation. Cette composante a pris place au cœur de préoccupations des entreprises. Ces dernières ne peuvent en effet pas ne pas tenir compte des contraintes environnementales et sociétales dans leur développement. Cette prise en compte se traduit entre autres par une présence plus ou moins forte du développement durable dans les discours que les entreprises tiennent sur elles-mêmes.

Les problématiques de l'innovation, d'une part, et du développement durable, d'autre part, sont des préoccupations relativement récentes pour l'entreprise algérienne, comme pour les pouvoirs publics algériens. Cependant, il ne s'agit plus désormais de problématiques marginales, mais de questions centrales dont les enjeux scientifiques, économiques et politiques gagnent constamment en audience.

Dans ce contexte, l'Organisation internationale de normalisation propose aux entreprises ainsi qu'aux pouvoirs publics un ensemble de normes internationales qui peuvent les aider à s'engager facilement dans ce nouveau mode de développement.

L'étude propose d'approfondir différentes pistes de réflexions pour définir la nature du lien existant entre normes internationales et innovation dans le cadre de développement durable:

- Comment réconcilier innovation et développement durable ?
- La normalisation constitue-t-elle un outil efficace à l'essor de l'innovation ?
- L'entreprise algérienne peut-elle suivre le nouveau mode de développement et tirer profit des normes internationales pour stimuler l'innovation ?

1. Les normes internationales

1.1 Définition :

Une norme désigne un ensemble de spécifications décrivant un objet, un être ou une manière d'opérer. Il en résulte un principe servant de règle et de référence technique.

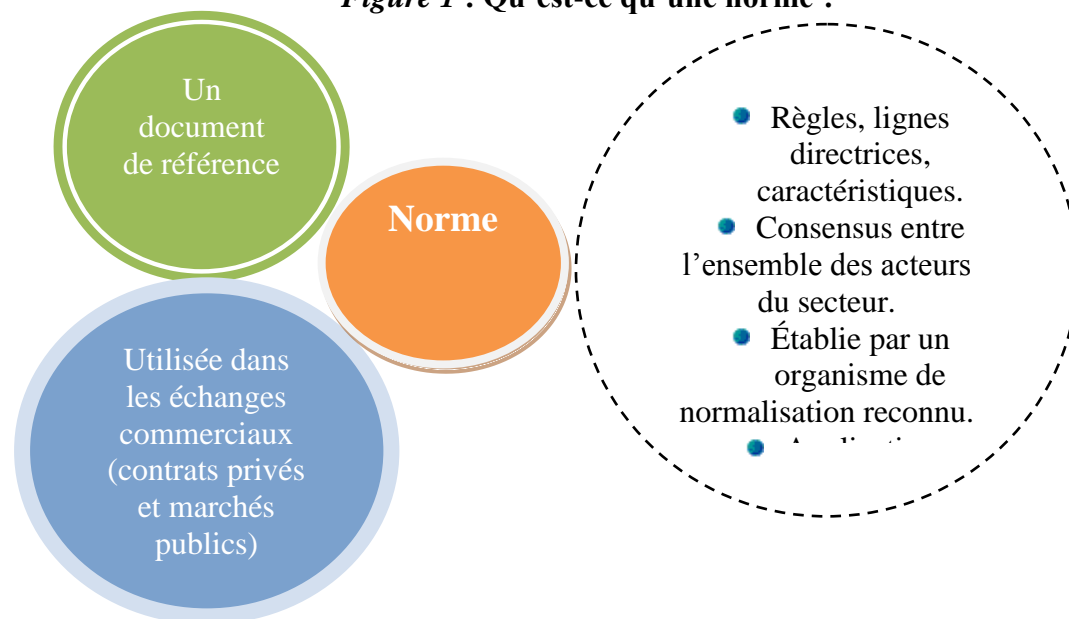
Une norme n'est pas obligatoire, son adhésion est un acte volontaire. Certaines sont rendues obligatoires par un texte réglementaire ou décret de loi.

➤ **Industrie** : Règle fixant les conditions de la réalisation d'une opération, de l'exécution d'un objet ou de l'élaboration d'un produit dont on veut unifier l'emploi ou assurer l'interchangeabilité. (le Dictionnaire français Larousse, 2013).

Il faut faire attention à la confusion entre Standard et Norme. Le standard résulte d'un consensus plus restreint que pour la norme, il est élaboré entre des industriels au sein de consortiums et non par des organismes nationaux. La différence est cependant faible et les anglo-saxons utilisent le terme de « standard » pour désigner une norme.

Les normes sont élaborées par des organismes dont le plus connus au niveau international est l'ISO (International Organization for Standardization).

Figure 1 : Qu'est-ce qu'une norme ?



Source :AFNOR , Normalisation, un outil stratégique au service de l'innovation,2011, p5, disponible sur le site : [en.edm-bordeaux.com/.../23nov_14h_AFNOR Fabienne Ramirez](http://en.edm-bordeaux.com/.../23nov_14h_AFNOR_Fabienne_Ramirez).

1.2 L'organisation internationale de normalisation (ISO) :

L'ISO, Organisation internationale de normalisation créée à Genève en 1947, est le premier producteur et éditeur de Normes internationales dans le monde – avec une collection comptant plus de 19 200 normes d'application volontaire, qui fournissent au monde économique, aux gouvernements et à la société dans son ensemble des outils concrets pour les trois volets – économique, environnemental et sociétal – du développement durable.

L'ISO fournit une plateforme aux parties prenantes pour qu'elles parviennent à un consensus sur des Normes internationales qui répondent aux besoins du commerce, des gouvernements et de la société.

L'ISO est un réseau d'organismes nationaux de normalisation, à raison d'un par pays (164 en mai 2012). Chaque membre est le plus représentatif de la normalisation dans son pays et sert de point focal pour les activités de l'ISO. Les membres de l'ISO représentent les intérêts de normalisation de leur pays au sein du système ISO. Bon nombre des membres de l'ISO font partie de la structure gouvernementale de leur pays ou sont mandatés par leur gouvernement. D'autres sont des organismes issus du secteur privé souvent établis par des partenariats d'associations industrielles au niveau national.

➤ **Le nom ISO :**

Parce que le nom "Organisation internationale de normalisation" aurait donné lieu à des abréviations différentes selon les langues ("IOS" en anglais et "OIN" en français), ses fondateurs ont opté pour un nom court, universel: "ISO". Ce nom est dérivé du grec isos, signifiant "égal". Quel que soit le pays, quelle que soit la langue, la forme abrégée du nom de l'organisation est par conséquent toujours ISO.

1.3 L'utilité des normes internationales :

Les normes ISO apportent une contribution positive au monde dans lequel nous vivons. Elles facilitent le commerce, favorisent le partage des connaissances et contribuent à la diffusion du progrès technologique et des bonnes pratiques de management et d'évaluation de la conformité.

Les normes ISO offrent des solutions et des avantages à la quasi-totalité des secteurs d'activité de l'économie – agriculture, bâtiment, ingénierie mécanique, fabrication, distribution, transports, soins de santé, technologies de l'information et de la communication, environnement, énergie, management de la qualité, évaluation de la conformité et services.

L'ISO n'élabore que des normes requises par le marché. Les travaux sont menés à bien par des experts directement issus des secteurs de l'industrie, de la technique et de l'économie qui ont identifié le besoin d'une norme et qui l'appliquent par la suite. À ces experts peuvent s'adjoindre d'autres spécialistes représentant des organismes gouvernementaux, des laboratoires d'essais, des groupements de consommateurs, des milieux universitaires, et des organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales. Une Norme internationale ISO représente un consensus mondial sur les connaissances sur un sujet ou processus donné (Secrétariat central de l'ISO, 2012).

Les points suivant montrent l'intérêt de mettre en œuvre des normes ISO :

➤ Pour l'économie mondiale et diverses économies nationales :

Les Normes internationales sont les bases techniques qui permettent la mise en pratique d'accords de politique commerciale, au niveau régional comme au niveau international.

L'Organisation mondiale du commerce (OMC) exige de ses membres qu'ils utilisent des normes internationales comme celles de l'ISO afin d'éviter que des normes nationales ou régionales ne créent des obstacles techniques au commerce.

Pour les pays en développement, les Normes internationales, qui représentent un consensus international sur l'état de la technique, constituent une source importante de savoir-faire technologique. Elles leur permettent d'accéder à des normes relevant de domaines pour lesquels ils

peuvent manquer d'expertise et/ou de ressources, encourageant ainsi le transfert des nouvelles technologies. En définissant les caractéristiques que les produits et services doivent présenter pour accéder aux marchés d'exportation, les Normes internationales sont une base qui permet aux pays en développement de prendre les bonnes décisions lorsqu'il s'agit d'investir leurs précieuses ressources.

➤ Pour les utilisateurs et les consommateurs :

Les consommateurs sont des parties prenantes importantes. La compatibilité mondiale des technologies, qui est obtenue avec des produits et des services basés sur des Normes internationales, permet un choix diversifié d'offres. Les clients retirent également les avantages des effets de la concurrence entre fournisseurs. Pour les consommateurs, la conformité des produits et des services aux Normes internationales est un gage de qualité, de sûreté et de fiabilité.

➤ Pour des entreprises dans différents secteurs ou différents pays :

Les normes offrent des avantages tangibles et quantifiables aux entreprises. Une série d'études de cas inédites, réalisées par l'ISO et des organisations partenaires en s'appuyant sur l'expérience de 11 entreprises de divers secteurs dans 10 pays, montre que l'application des normes apporte des bénéfices économiques allant de **0,5 % à 4 %** des recettes annuelles des ventes.

Exemple1 : Le fabricant allemand d'appareillages de commutation électrique Siemens avance une progression des bénéfices avant intérêt et impôts cumulés de l'ordre de **1,1 % à 2,8 %**.

Exemple2 : Gerfor, une entreprise colombienne dans l'industrie des plastiques, a déclaré que **47%** de son chiffre d'affaires total provenait de contrats pour lesquels la conformité aux normes (en particulier ISO 9001) était exigée.

2. Focus sur l'innovation :

L'innovation est le moteur des sociétés modernes. Pour évoluer, ces dernières ont besoin de nouveaux biens, de nouvelles techniques, de nouvelles connaissances, de nouvelles pensées. Aussi, comprendre comment faire émerger la nouveauté et comment la transformer en innovation restent des enjeux primordiaux.

2.1 Définition, importance et formes :

➤ Innovation/ Invention/créativité :

L'innovation est un processus par lequel une valeur économique ou sociale est tirée de connaissances au cours de la production, du développement et de la mise à exécution d'idées dans le but de créer des produits, processus et services nouveaux ou améliorés (la Commission canadienne du lait, 2010).

L'innovation donc est un moyen mis en œuvre pour acquérir un avantage compétitif, répond aux besoins du marché. L'innovation aussi permet de créer de nouveaux produits, de développer ou d'améliorer des produits existants, d'optimiser un système de production ou encore d'adopter des technologies nouvelles.

L'innovation peut alors porter sur tout ou partie des éléments constitutifs de l'entreprise et de son environnement :

- ses méthodes de travail, d'administration, de gouvernance et de vente (informatisation, vente en ligne, ...)
- ses marchés (recherche et conquête de nouveaux marchés)
- son outil de production (automatisation, mise en place de la qualité, ...)

- son organisation (adoption d'un nouveau type de gestion de production, ...)
- ses services (création d'un SAV, formation des clients, ...)
- ses ressources humaines (formation du personnel, embauche d'experts, ...)
- ses produits et technologies (recherche, développement).(CRTA, 2010)

➤ L'importance d'innovation :

L'entreprise agit généralement sur un marché concurrentiel dans lequel sa survie dépend de sa capacité à évoluer, à s'adapter.

L'innovation constitue une réponse parmi d'autres au besoin de durer dans un environnement commercial, artisanal ou industriel d'étendue locale, nationale ou internationale.

Il est prouvé que les entreprises innovantes :

- sont plus aptes à maintenir leur position sur le marché
- ont une meilleure croissance
- conquièrent de nouveaux marchés
- diversifient leurs activités
- sont plus actives à l'export.

➤ Différentes formes d'innovation :

- L'innovation de process : Elle concerne essentiellement la mise au point de méthodes d'organisation nouvelles, de méthodes de production ou de distribution nouvelles.

- L'innovation de rupture : Cette dernière modifie complètement les usages d'une technique ou introduit une technologie qui bouleverse les habitudes sociales de façon radicale.

- L'innovation incrémentale : Elle ne bouleverse pas des habitudes sociales : souvent elle est déjà installée sous une autre forme (moins perfectionnée). En revanche, elle les modifie ou les améliore un peu.

- Innovation perturbatrice : C'est une innovation qui, au départ, présente des caractéristiques sous performantes par rapport aux besoins du marché mais qui finit cependant par s'imposer au détriment de la technologie dominante et concurrente du moment. (Marianne Chouteau, Ludovic Viévard, 2007).

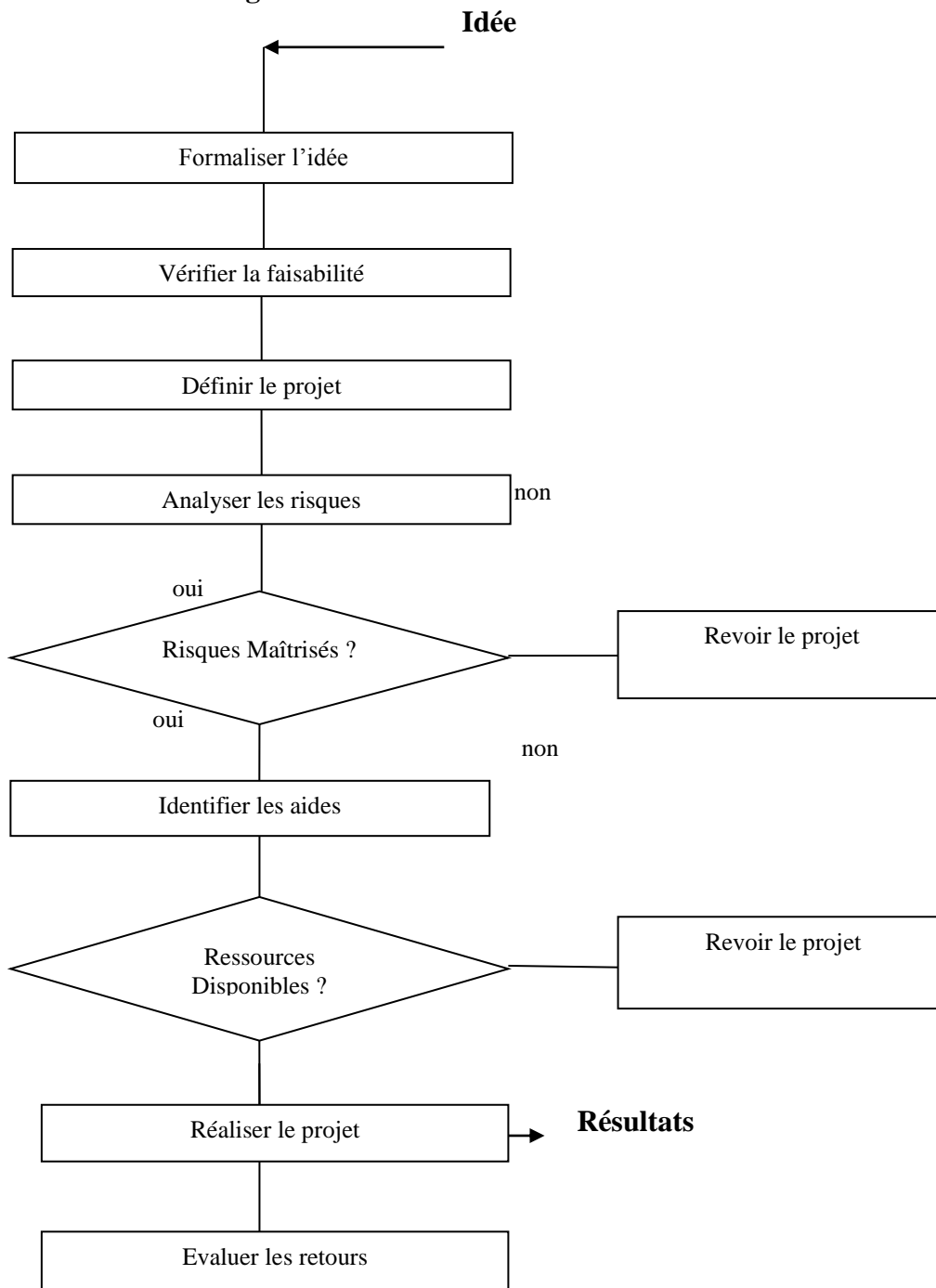
- Grappe d'innovation : L'expression provient de Schumpeter¹. Selon lui, lorsqu'une innovation technique ou scientifique apparaît et provoque un bouleversement majeur elle entraîne avec elle d'autres innovations. Se mettent alors en place des cycles industriels : après l'innovation majeure, les entreprises passent en phase d'expansion et de création de biens et d'emplois, puis les innovations « chassent » les entreprises dépassées qui entrent dans une phase de dépression et de perte d'emplois. C'est pour cette raison que Schumpeter parle de « destruction créatrice ».

- Chindogu² (des inventions inutiles) : Il s'agit de l'art japonais d'inventer des objets « utiles mais inutilisables ». Ils sont utiles car ils répondent à des besoins du quotidien mais sont inutilisables car provoquent des désagréments d'utilisation souvent imprévisibles.

2.2 La démarche d'innovation :

L'innovation est un processus comme tout autre. Vouloir bruler les étapes, si petites soient-elle, peut mener droit à l'échec.

Figure 2 : La démarche d'innovation



Source : CRTA, l'innovation à la portée de la TPE, 2010, p8, disponible sur le site : www.crt-avignon.com/dossiers/46_guide_innovation.pdf

➤ Explication :

- Formaliser l'idée : Pourquoi, pour qui, intérêt stratégique, gain espéré, fonctions à réaliser, besoins à satisfaire, (ce texte doit être pertinent, sobre, clair, complet)
- Vérifier la faisabilité : L'opportunité est-elle réelle, (ex : étude de marché), est-ce techniquement faisable (contraintes, réglementation, technologie, principe), est-ce économiquement faisable ?

- Définir le projet : Définir des objectifs, organiser, découper en phases, planifier, définir des indicateurs de suivi et de réussite, identifier les
 - moyens nécessaires
 - Analyser les risques : L'entreprise a-t-elle les moyens et les capacités (techniques, financiers, organisationnels) pour réaliser le projet ?
 - Identifier les aides : Financement, accompagnement, formations, ... éventuellement nécessaires à la réalisation du projet
 - Réaliser le projet : Passer en mode projet. Si le projet se fait en équipe, communiquer, définir le rôle et les objectifs de chacun.
 - Evaluer les retours : Faire le bilan, évaluer les résultats, enrichir la base d'expérience (CRTA, 2010).

➤ Les actions d'Innovation :

Des actions simples et concrètes débouchent sur l'Innovation :

- Embauche d'un nouveau salarié possédant de nouvelles connaissances.
- Formation interne ou externe.
- Achat et mise en service d'équipements nouveaux (machines, outillage, ...).
- R&D (développement de nouveaux produits).
- R&D (amélioration des produits existants).
- Réorganisation de la production.
- Introduction de certifications (Q, S, E).
- Informatisation de l'activité totalement ou partiellement.
- Mise en place ou amélioration d'une politique commerciale/marketing.
- Regroupement/Collaboration/Collectivisation avec des partenaires du secteur.
- ...

2.3 Risques et enjeux d'innovation :

Théoriquement, l'innovation est une idée formidable, mais de nombreuses entreprises n'ont pas les ressources financières voulues à investir et ne sont pas prêtes à assumer l'ampleur ni la nature des risques qui s'y rattachent.

L'innovation ne va pas sans risque. Et réciproquement. Presque par définition, l'innovation, comme l'avait pressenti Schumpeter, est destructrice de procédés, d'outils, méthodes voire de concepts antérieurs (Boyer Luc, 2012).

L'innovation comporte toujours cette part de saut dans l'inconnu, synonyme de risque (La démarche prendra du temps et coûtera de l'argent, sans certitude de résultats). Ces risques peuvent être principalement de deux natures :

- Le risque technique : C'est-à-dire que les caractéristiques du produit ou du service ne soient pas conformes au cahier des charges ou simplement à la performance attendue. Les très nombreux retards de mise sur le marché des produits «nouveaux» proviennent pour une grande part de cet écart par rapport aux prévisions.

- Le risque social ou sociétal: Nous savons tous que la réaction du consommateur, du client ou des circuits de distribution, de la concurrence, du législateur, des lobbys les plus divers sont autant de freins à la diffusion des idées nouvelles.

A ces réserves ou obstacles sont venus s'ajouter ces dernières années de façon de plus en plus vive le concept d'un risque global c'est-à-dire le refus d'accepter l'erreur, le tâtonnement voire les dégâts collatéraux éventuels. Comme si la science, la progression de la connaissance ne devait pas payer –chaque fois – son tribut, sous quelque forme que ce soit, à l'acquisition de nouveaux savoirs.

⇒ Il n'y a pas d'innovation, de découverte sans risque... mais il y a des risques sans découvertes !

Finalement, pour une entreprise, un pays le risque le plus grand n'est pas l'invention ou l'innovation qui n'aboutit pas (il y en aura toujours) mais c'est bien l'absence de la volonté d'innover, c'est-à-dire de prendre des risques.

Finalement, pour une entreprise, un pays le risque le plus grand n'est pas l'invention ou l'innovation qui n'aboutit pas (il y en aura toujours) mais c'est bien l'absence de la volonté d'innover, c'est-à-dire de prendre des risques.

3. L'innovation dans le cadre du développement durable

3.1 Cadre théorique du développement durable :

- Définition :

Le développement durable demeure un concept encore relativement méconnu. Il est utile d'en rappeler la définition et les diverses dimensions de ce type de développement.

La définition la plus connue, tirée du rapport Brundtland³, est celle d'« un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la possibilité pour les générations à venir de satisfaire les leurs» (Karen Delchet, 2003).

Malgré le caractère général de cette définition, la direction qu'elle suggère est claire : non pas une halte à la croissance, mais un développement responsable orienté vers le long terme. Une gestion durable de la forêt, par exemple, implique son utilisation à un rythme qui permet sa régénération, la pérennité de la ressource.

Incontestablement, le concept de développement durable a entraîné une révolution importante en mettant l'accent sur les nouvelles questions auxquelles les sociétés sont confrontées : repenser la mesure de la croissance économique afin de refléter les dimensions économiques, environnementales et sociales du développement durable, tenir compte des besoins des générations présentes et futures et aussi articuler les dimensions globales et locales.(Faten LOUKIL, 2009)

- Dimensions :

Le développement durable ne se limite pas à l'environnement, comme on le pense souvent. Il comporte trois dimensions : économique, sociale et environnementale. Les dimensions politique, culturelle et éthique, toujours présentes dans tout processus de développement, pourraient également être ajoutées.

La multiplicité de ces dimensions donne au développement durable un caractère relativement complexe et fait ressortir la nécessité de respecter certaines conditions vitales pour la société.

- Maintenir l'intégrité de l'environnement : c'est-à-dire intégrer, dans l'ensemble des actions des communautés humaines, la préoccupation du maintien de la vitalité et de la diversité des gènes, des espèces et de l'ensemble des écosystèmes naturels terrestres et aquatiques, et ce, notamment,

par des mesures de protection de la qualité de l'environnement, par la restauration, l'aménagement et le maintien des habitats essentiels aux espèces ainsi que par une gestion durable de l'utilisation des populations animales et végétales exploitées.

- Améliorer l'équité sociale : c'est-à-dire permettre la satisfaction des besoins essentiels des communautés humaines présentes et futures et l'amélioration de la qualité de vie, et ce, notamment, par l'accès pour tous à l'emploi, à l'éducation, aux soins médicaux et aux services sociaux, à un logement de qualité, ainsi que par le respect des droits et des libertés de la personne et par la participation, pour l'ensemble des groupes de la société, aux différents processus de prise de décision.

- Améliorer l'efficacité économique : c'est-à-dire favoriser une gestion optimale des ressources humaines, naturelles et financières afin de permettre la satisfaction des besoins des communautés humaines, et ce, notamment, par la responsabilisation des entreprises et des consommateurs au regard des biens et des services qu'ils produisent et utilisent ainsi que par l'adoption de politiques gouvernementales appropriées (principe du pollueur/ utilisateur-payeur, internalisation des coûts environnementaux et sociaux, éco-fiscalité, etc). (Hélène Lafrance et Marie-Claude Laprise, 2001)

3.2 L'éco-innovation/ innovation sociale:

Dans l'esprit de beaucoup, il semblerait que les termes "innovation" et "développement durable" forment une sorte d'oxymore. Malheureusement, le rapprochement de ces deux notions est encore perçu comme assez improbable, pour ne pas dire contre nature.

Le Développement Durable du futur nécessitera de s'appuyer de plus en plus sur l'innovation et la high tech la plus pointue. Ces innovations émanent de tous les domaines. Elles concernent bien sûr l'éco-conception afin de fabriquer des produits et services qui n'endommagent pas l'environnement. Mais au delà, il s'agit de réinventer les business models, d'adopter des approches d'innovation ascendante - et donc citoyenne -, bref de reconcevoir le système socio-économique tout entier pour le mettre - enfin - au service de l'humain.

➤ Définition :

- Pour le Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES, Canada), l'innovation sociale peut être appréhendée telle: « une intervention initiée par des acteurs sociaux, pour répondre à une aspiration, subvenir à un besoin, apporter une solution ou profiter d'une opportunité d'action afin de modifier des relations sociales, de transformer un cadre d'action ou de proposer de nouvelles orientations culturelles ».(K.Guenachi et A.Belkhatir, 2012)

- L'éco-innovation se définit ainsi comme la production, l'assimilation ou l'exploitation de la nouveauté dans les produits, processus, services ou les méthodes managériales, avec pour objectif, tout au long de leur cycle de vie, de prévenir ou réduire de manière substantielle les risques environnementaux, la pollution et les autres impacts négatifs liés à l'utilisation des ressources nécessaires.

➤ Composantes :

L'éco-innovation comporte trois composantes distinctes :

- Ses cibles : les principaux domaines ciblés, à savoir les produits, les procédés, les méthodes de commercialisation, les organisations et les institutions. L'éco-innovation de produits et de procédés table généralement sur les avancées *technologiques*, tandis que l'éco-innovation dans le

domaine de la commercialisation, de l'organisation et des institutions fait plutôt intervenir des changements non technologiques.

- Ses mécanismes : la façon dont les changements dans les domaines ciblés sont opérés. Il peut s'agir de modifier les pratiques, de les reconcevoir, de les remplacer par d'autres, ou d'en créer de nouvelles.

- Ses impacts: comment l'éco-innovation se répercute sur les conditions environnementales. (OCDE, 2009)

3.3 Les liens entre innovation et développement durable:

Indépendamment de la question de la normalisation, la confrontation des définitions des notions d'innovation et de développement durable permet de mettre en évidence un certain nombre de relations intéressantes.

Il existe une abondante littérature qui analyse le lien entre l'innovation et le développement durable envisagé essentiellement sous l'angle environnemental. (Faridah Djellal et Faïz Gallouj, 2009)

A travers les études, on observe deux scénarii possibles concernant le lien entre l'innovation et le développement durable.

➤ Premier scénario :

L'innovation et le développement durable sont liés dans le sens où le deuxième est l'objectif de la première. Si l'on innove, c'est parce que l'on souhaite produire une technologie/technique capable de résoudre les problèmes environnementaux auxquels nous sommes confrontés .

➤ Second scénario :

le développement durable est une contrainte forte de l'essor de l'innovation : le discours montre que l'innovation est prioritaire et que le développement durable intervient comme une contrainte.

Innovation et développement ne peuvent donc se penser séparément. Les entreprises semblent vouloir montrer leur compétitivité en la matière. L'innovation est valorisée, mise en avant au travers du développement durable. Ces deux thématiques font partie de l'identité de l'entreprise qui se construit une image à travers sa capacité à innover d'une part (CHOUTEAU Marianne, NGUYEN Céline, 2010), et à sa capacité de créer des liens entre l'innovation et le développement durable d'autre part :«L'innovation est une réponse pour satisfaire de nouveaux besoins ». Nul ne saurait promouvoir un développement durable sans l'insérer dans un processus d'innovation.

4. les normes internationales au service d'innovation et du développement durable

➤ La Normalisation, un outil au service de l'innovation

la normalisation - comme un instrument clé de promotion de l'innovation- constitue en effet à la fois un formidable outil de valorisation de la recherche et un vecteur de diffusion des innovations :

- Utilisée en amont de l'innovation comme un outil d'intelligence économique (AFNOR, 2008), la normalisation permet de détecter les évolutions demandées par les acteurs de la société civile et donc d'orienter les choix techniques au niveau de la recherche et du développement et

d'imaginer de nouveaux concepts. La normalisation peut donc, en ce sens, favoriser l'émergence d'innovations.

- En aval du processus d'innovation, la normalisation favorise le transfert de technologies innovantes sur les marchés. Fournissant des références en matière de terminologie, de méthodes de caractérisation, de mesure de performance des procédés et des produits, elle donne confiance aux utilisateurs, créant ainsi les conditions favorables à l'acceptation et au développement des innovations. Une entreprise qui participe au développement des normes en y intégrant ses propres innovations, peut ainsi faciliter l'accès au marché de ses produits et augmenter ses parts de marché.

➤ Apport de la normalisation dans la stratégie de développement durable des entreprises :

Le développement durable soulève aujourd'hui plusieurs interrogations notamment sur la nature du cadre institutionnel et le rapport entre les démarches volontaires et les démarches réglementaires. En effet, on assiste aujourd'hui à un véritable processus d'institutionnalisation du développement durable qui implique que des règles, des conventions, et des droits se développent. Dans ce processus d'institutionnalisation, la norme joue un rôle important.

En effet, le marché ne permet pas d'assurer le développement durable. L'intervention de l'État et la réglementation des services afin de pallier les dysfonctionnements du marché ne permettent pas non plus d'atteindre l'objectif d'un développement durable.

Dans un tel système, des normes largement acceptées et équilibrées peuvent accroître la transparence du marché et encourager le développement d'un environnement institutionnel favorable au développement durable. (Faten LOUKIL, 2009).

⇒ Cadre Normatif :

- ISO 9000 : Qualité Produit-Service
- ISO 14000 : Qualité Environnement
- ISO 18000 : Santé Sécurité au Travail (K.Guenachi et A.Belkhatir, 2012)
- ISO 31000 : Management du Risque
- ISO 26000 : Responsabilité Sociétale
- ISO 5000 : [performance énergétique](#)

- ...

➤ Innover pour le développement durable : Vers une contribution accrue de la normalisation :

Innover pour le développement durable signifie changer intentionnellement les produits ou les processus organisationnels qui produisent des avantages environnementaux ou sociaux ainsi qu'une valeur économique.

Autrefois considérées comme des solutions purement techniques ou presque, les normes sont, aujourd'hui, de plus en plus perçues comme des outils concrets pour faire face aux défis urgents que doit relever la communauté internationale.

La normalisation peut apporter une contribution importante au développement de l'industrielle durable (améliorer le rendement énergétique et l'efficacité des ressources pour les produits, procédés et services), libérer le potentiel des marchés innovants et renforcer la position de l'économie par une meilleure exploitation de sa base de connaissances.

La normalisation joue donc un rôle important en ce sens qu'elle facilite l'adoption de l'innovation et des technologies environnementales.

Outil d'intelligence économique, de veille technologique et vecteur de diffusion des innovations, la normalisation est au service des entreprises pour les rendre plus compétitives et favoriser l'accès aux marchés internationaux (Christine Kertesz, 2012).

Cette approche intégrée défend l'idée que la normalisation a plusieurs rôles à jouer dans ses relations avec le développement durable et l'innovation :

- Identifier de nouveaux thèmes de recherche qui favorisent le développement durable : faire une veille sur les normes existantes dans certains secteurs et les besoins en normes est susceptible de faire émerger des besoins en nouveaux programmes de recherche et de contribuer à leur définition. Les normes existantes reflètent en effet l'état de l'art, au delà duquel on peut toujours innover;
- Utiliser la normalisation comme critère de sélection des projets soumis lors d'un appel à projets peut constituer un outil pour choisir les projets qui auront une utilité pour la société civile et l'industrie et l'environnement ;
- Traduire les résultats de la recherche ou de l'innovation sous forme de documents normatifs (sur la terminologie dans un nouveau domaine, des nouvelles méthodes de mesure, les applications de nouvelles technologies, l'organisation de services innovants, des bonnes pratiques, etc.) permet de fournir des règles du jeu au marché qui pourront favoriser le développement de ces solutions innovantes ;
- Les Normes internationales sont **un vecteur d'éco-innovation** sur le marché dont elles facilitent l'accès à de nouveaux produits, services, techniques... Elles renforcent la prise de conscience et la confiance des consommateurs et apportent une contribution positive au monde dans lequel nous vivons, en offrant des solutions et des avantages - qui favorisent le développement durable - à tous les secteurs d'activité de l'économie, des sciences à la technologie, du management à la finance ou au commerce.

⇒ L'innovation, le développement durable et les normes internationales relèvent du bon sens économique. «Il y aura toujours besoin de normes, c'est évident ! Ce qui l'est moins, c'est de trouver les meilleures solutions».

➤ Réalité en Algérie (cas d'entreprises algériennes) :

- En ce qui concerne le développement durable :

L'Algérie est néanmoins largement investie dans une logique de développement durable. Elle a dans ce sens ratifié tous les accords internationaux depuis le sommet de RIO 1992 et les conférences qui l'ont suivi.

Cette position de l'Algérie est motivée par la prise de conscience de la nécessité :

- D'inverser la tendance actuelle marquée (à l'échelle mondiale) par une industrialisation irrationnelle qui d'une part ne tient absolument pas compte de l'élément épuisement des ressources naturelles et d'autre part accentue les inégalités sociales et perpétue la pauvreté et la précarité à travers le monde.
- De permettre l'émergence d'un monde développé mais respectueux de l'environnement naturel et de la préservation de la biodiversité, des équilibres des écosystèmes et des chances des générations futures à disposer d'un potentiel de richesse à même de garantir leur propre développement.

L'axe fondamental des engagements de l'Algérie consiste en l'intégration de la dimension de durabilité dans sa politique nationale de développement et ce dans un souci de maintenir l'équilibre entre les impératifs de son développement socio-économique et l'utilisation rationnelle de ses ressources naturelles, répondant ainsi aux aspirations des générations actuelles au bien être et préservant le droit des générations futures à jouir d'un univers viable.(Siegmond Müller, Marita Riedel, 2012)

⇒ En Algérie, les engagements des pouvoirs publics ont donné un contenu ambitieux et

concret à cette tendance d'intégrer la durabilité dans la conception des plans de développement. Des investissements importants ont été consentis et des programmes ambitieux d'investissement sont élaborés particulièrement dans les filières de l'énergie renouvelables, gestion des déchets, eau et assainissement. Ces axes sont portés par la stratégie nationale de l'environnement (SNE) et le plan d'action pour l'environnement et le développement durable (PNAE-DD).

- En ce qui concerne l'innovation :

Le classement réalisé par INSEAD⁴ est accablant, il classe l'Algérie dernière de la classe, devancé par des pays plus pauvres et instables.

Ce classement d'INSEAD qui se base sur l'Indice mondial de l'innovation (GII) est une donnée aux dirigeants de notre pays.

Les études d'analyse montrent que système national d'innovation ne réponds ni aux besoins économiques et sociaux de la société algérienne, ni aux normes de compétitivité au niveau des marchés extérieurs.

⇒ La question de l'innovation au niveau des entreprises algériennes "n'est pas un choix qui devrait se remettre à demain", mais "c'est un enjeu crucial qu'il faudrait développer actuellement.

- En ce qui concerne les normes internationales :

L'Algérie s'adapte aux normes internationales qui favorisent le développement durable. Elle figure parmi les premiers pays de la région MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord) à adopter la norme RSE⁵ (ISO 26000) dans le cadre d'un programme pilote encouragé par l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et financé par l'Agence suédoise de développement international (ASDI).

D'après les statistiques de l'ISO concernant le volet environnemental, le nombre d'entreprises certifiées atteint 244 entreprise -ISO 14001-, et 1733 -ISO 9001- la fin de l'année 2011. Mais en ce qui concerne la norme 5000, il n'y a aucune entreprise certifiée ni au niveau de l'Algérie, ni au niveau du continent africain.

Grâce aux informations précédentes, les dimensions de l'image liées à la situation économique, environnementale et sociétale des entreprises algériennes s'éclaircies : le gouvernement doit mettre l'innovation au cœur du développement durable en adoptant des politiques de stimulation de l'innovation basées sur les atouts des normes internationales. Pour atteindre cet objectif, il faut d'abord fournir un soutien financier, technique, qui est nécessaire pour l'obtention des certifications, sans oublier l'importance de développement des activités de recherche qui servent de base à l'éco-innovation et à l'innovation sociale.

Conclusion

L'article s'est penché sur l'examen de la contribution de la normalisation à l'innovation favorable au développement durable.

Mettre l'innovation au service du développement durable est un défi complexe pour toute entreprise, car les concepts d'innovation et de développement durable présentent tous deux un caractère multidimensionnel.

Nos résultats conduisent notamment à constater que pour réconcilier innovation et développement durable, il faudrait avoir toujours en ligne de mire l'impératif d'une innovation utile à l'homme, à son environnement, à la planète. L'innovation à réinventer doit être responsable,

prenant en compte le long terme et pas uniquement les contingences immédiates. Elle doit réhabiliter la prospective en pensant aux générations futures. Ce type d'innovation nécessite une forte empathie de l'entreprise à l'égard des acteurs constituant son écosystème, une véritable posture de reliance et d'écoute.

La solution unique qui permet aux entreprises de toute nature la stimulation de l'innovation favorable au développement durable est l'adoption des normes internationales. Ces dernières présentent un levier essentiel pour l'innovation, soit écologique ou sociétale.

En Algérie, la normalisation doit de plus en plus être utilisée comme outil de compétition à l'international, pour acquérir une position dominante, et comme un outil de valorisation de la recherche et de l'innovation surtout dans le cadre de développement durable.

الإحالات والمراجع :

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

1. le Dictionnaire français Larousse, vue le :11/01/2013 disponible sur le site : <http://www.larousse.fr>.
2. AFNOR , Normalisation, un outil stratégique au service de l'innovation,2011, p5, vue le :19/02/2013, disponible sur le site : en.edm-bordeaux.com/.../23nov_14h_AFNOR_Fabienne_Ramirez.
3. Secrétariat central de l'ISO, Une force au service de l'innovation dans les TIC : Les normes du comité technique mixte ISO/CEI JTC 1, Technologies de l'information ,2012, p 2, vue le :19/02/2013, disponible sur le site : www.ilnas.public.lu/...service.../brochure-ISO-IEC.
4. la Commission canadienne du lait ? L'innovation : pourquoi est-elle si importante?, 2010, p 1, vue le :27/01/2013, disponible sur le site : www.milkingredients.ca/userfiles/expert/pdf/expert2010-01_fr.pdf
5. CRTA, l'innovation à la portée de la TPE, 2010, p3, vue le :02/02/2013, disponible sur le site : www.crt-avignon.com/dossiers/46_guide_innovation.pdf
6. Marianne Chouteau, Ludovic Viévard, L'innovation, un processus à décrypter, 2007, pp 8-9, vue le :27/01/2013, disponible sur le site : www.millenaire3.com/uploads/tx_reesm3/Innovation.pdf
7. CRTA, l'innovation à la portée de la TPE, 2010, p8, vue le :02/02/2013, disponible sur le site : www.crt-avignon.com/dossiers/46_guide_innovation.pdf
8. Boyer Luc, Risque et innovation, Paris, 2012, p 1, vue le :13/02/2013, disponible sur le site : lucboyer.free.fr/.../28%2010%202012%20Note%20Innovation.pdf
9. Karen Delchet, Qu'est-ce que le développement durable, Edition AFNOR, Paris, 2003, p 6.
10. Faten Loukil, Normalisation et développement durable, De Boeck Supérieur, n° 29, 2009, p 36.
11. Hélène Lafrance et Marie-Claude Laprise, Innovation et développement durable : L'économie de demain, Québec, 2001, pp 3-4.
12. OCDE, *La production durable et l'éco-innovation au service d'une économie verte*, 2009, p 2, disponible sur le site : www.oecd.org/fr/sti/43835237.pdf.

13. Faridah Djellal et Faïz Gallouj, Innovation dans les services et entrepreneuriat : au-delà des conceptions industrialistes et technologistes du développement durable, De Boeck Supérieur, n° 29, 2009, p 68.
14. [Céline Nguyen](#) , [Marianne Chouteau](#), Mises en récit de l'innovation et du développement durable : quels rapports entre technique et temps ? Belgique, 2012 , p 4, vue le :08/02/2013, disponible sur le site : www.fundp.ac.be/eco/schu/sts2010/.../Chouteau_Nguyen.pdf
15. AFNOR , Rapport d'étude «Innovation, recherche et innovation : comment favoriser les interactions ?», 2008, vue le :08/02/2013,disponible sur le site : www.afnor.org.
16. K.Guenachi et A.Belkhatir, Innovation Durable et Economie Verte en Algérie Entre Opportunités et Contraintes, Conférence internationale «Innovation - Créativité - Durabilité : Vers un système d'innovation et de promotion de l'entrepreneuriat innovant en Algérie», Alger, 9-10 Décembre 2012 ,p 7.
17. Christine Kertesz, La normalisation au service de l'innovation 2012, vue le :26/01/2013, disponible sur le site : <http://www.entreprises.cci-paris-idf.fr/web/international/la-normalisation-au-service-de-l-innovation>.
18. Siegmund Müller, Marita Riedel, Promotion des jeunes et des femmes dans l'économie verte en Algérie, Algérie, 2012, le :15/02/2013, disponible sur le site : ecoverte.deved.info/.../Etude%20Economieverte.

1. Joseph Aloïs Schumpeter (1883 – 1950) est un économiste autrichien du milieu xxe siècle, connu pour ses théories sur les fluctuations économiques, la destruction créatrice et l'innovation.
2. Le terme signifie « objets insolites » (chin : étrange, dogu : objet). Ce concept a été inventé par un ingénieur japonais Kenji Kawakami dans les années 1980.
3. Le Rapport Brundtland, officiellement intitulé Notre avenir à tous (Our Common Future), est une publication rédigée en 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'Organisation des Nations unies, présidée par la Norvégienne Gro Harlem Brundtland.
4. Institut Européen d'Administration des Affaires.
5. RSE : responsabilité sociétale d'entreprise.